

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 924

présenté par

M. Aubert, M. Fasquelle, M. Leboeuf et M. Saddier

-----

### ARTICLE 2

Compléter la deuxième phrase de l'alinéa 4 par les mots :

« avec une attention particulière pour les très petites entreprises et les petites et moyennes entreprises ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article prévoit le soutien des politiques publiques au renforcement de la compétitivité de l'économie française.

Les TPE-PME sont particulièrement impactées par la crise économique et les politiques publiques peuvent les aider à se développer et devenir créatrices d'emplois, c'est pourquoi une attention particulière devrait y être portée.

Cet amendement vise à mettre en avant les TPE-PME qui restent source d'emplois, à condition que les politiques publiques puissent les accompagner.